Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 68 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Surintendant aux loisirs

Titre du poste : Surintendant aux loisirs
Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Domaine d'emploi : Loisirs, culture et vie communautaire
Statut : Cadre intermédiaire
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J0825-0838
Date d'affichage : Le 29 août 2025
Date de fin d'affichage : Le 15 septembre 2025

Nature du travail :

Sous l'autorité de la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le surintendant aux loisirs assure le suivi et l'encadrement des opérations et de la logistique du Service. Il a le mandat d'orienter, diriger et évaluer les activités et les services des dossiers relatifs aux loisirs et aux sports.

Il planifie, gère, contrôle et supervise la planification et le contrôle de certains travaux d'aménagement, l'entretien des parcs et certains bâtiments municipaux, des plateaux sportifs, du mobilier urbain, des arénas et du centre aquatique. Il assure le suivi des contrats de service et prépare divers devis et rapports techniques en fonction de ses champs d'intervention. Il est responsable de la gestion des plaintes et des requêtes et collabore avec les contremaîtres à l'analyse des priorités

Il supervise principalement une équipe formée de contremaîtres et d'environ 28 employés syndiqués, incluant 1 technicien aux équipements et 1 magasinier affecté à l'entrepôt.

À ce titre, le titulaire, avec la collaboration des contremaîtres :

• Exerce un rôle d'expert-conseil autant en matière de gestion et entretien des bâtiments de loisirs, des plateaux sportifs et des installations récréatives.
• Assiste son supérieur immédiat dans l'élaboration de recommandations à l'intention du conseil municipal concernant les enjeux et les défis liés à la gestion des installations récréatives en contexte municipal.
• Participe activement à la préparation et aux suivis des budgets.
• Assure la pérennité des infrastructures et anticipe la fin de vie des équipements par une saine gestion de l'entretien préventif.
• Assure la préparation de divers devis relatifs à ses responsabilités.
• Supporte la direction du Service dans les dossiers d'amélioration continue.
• Encadre le travail des contremaîtres pour la production d'analyses techniques pour des problématiques ponctuelles.
• Assume les gardes avec ses contremaîtres. Une compensation monétaire y est prévue.
• Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences :

• Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en administration, en gestion et intervention en loisirs et /ou des études universitaires dans une discipline jugée pertinente à l'emploi.
• Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans la gestion d'infrastructures et équipements de loisirs ainsi qu'en gestion ou coordination d'équipes pluridisciplinaires.
• Faire preuve de leadership, être polyvalent et posséder des aptitudes à gérer divers projets en simultané.

• En mode solutions et résolution de problèmes.
• Démontrer un esprit d'analyse, de synthèse et faire preuve de rigueur.
• Aptitudes à gérer efficacement le changement.
• Maîtrise de la langue française parlée et écrite et une agilité de communication.
• Bonne connaissance des logiciels de la Suite Office.

Conditions de travail :

Les conditions de travail et avantages sociaux sont ceux établis selon la politique de la Ville de Mirabel, plus spécifiquement, vous bénéficierez :

• D'un milieu de travail dynamique et d'une ambiance agréable;
• D'une rémunération concurrentielle;
• Un horaire régulier de base de 40 heures par semaine (30 minutes de dîner inclus), avec la possibilité d'un horaire flexible;
• D'un programme d'aide aux employés et à leur famille;
• D'un régime d'assurance collective;
• D'un régime de retraite à prestations déterminées;
• De plusieurs congés fériés, incluant la période du temps des Fêtes, et de banques de congés mobiles, maladies et de vacances.

* Ces conditions et avantages d'emploi peuvent différer en fonction du statut d'emploi.

L'échelle salariale en vigueur est de 105 955 $ à 126 880 $ annuellement.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=YFhRQh9dDVABanN4QVQnEE9PBhEqaVVUcCRMISl4C3lcW0VqX0YYc2N0BTUYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0825-0838&BRID=EX423228&SBDID=1&LANG=2

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.